

Le non-respect du droit. Sur la désobéissance aux règles en Amérique latine

Mauricio García Villegas

DANS **DROIT ET SOCIÉTÉ** 2015/3 (N° 91), PAGES 593 À 606

ÉDITIONS **ÉDITIONS JURIDIQUES ASSOCIÉES**

ISSN 0769-3362

ISBN 9782275028972

DOI 10.3917/drs.091.0593

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe1-2015-3-page-593.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions juridiques associées.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le non-respect du droit. Sur la désobéissance aux règles en Amérique latine

Mauricio García-Villegas

Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales (IEPRI), Universidad Nacional de Colombia, Bogotá, Colombie.
<mvillegas@wisc.edu>

■ Résumé

Cette contribution se propose de montrer que les comportements de non-conformité vis-à-vis des règles ne génèrent pas seulement le désordre, la criminalité ou la rupture entre la loi et les pratiques sociales. En effet, il ne s'agit pas d'un événement exceptionnel et isolé qui nécessiterait l'intervention d'une sanction pénale ou disciplinaire. En Amérique latine, la non-conformité doit plutôt être envisagée comme un comportement normalisé, socialement accepté et fonctionnel par rapport au type de sociabilité en place. Ainsi, les clés pour comprendre cette culture de la désobéissance ne se trouvent pas dans les règles juridiques elles-mêmes mais plutôt dans l'incompatibilité entre ces règles et les normes morales et sociales qui influencent le comportement des individus. Pour défendre cette hypothèse, l'article propose une typologie des mentalités désobéissantes et une analyse des contextes dans lesquels ces acteurs agissent.

Amérique latine – Contexte historique, culturel et politique – Désobéissance – Normes juridiques – Normes morales – Normes sociales.

■ Summary

Non-compliance with the Law. On Disobedience in Latin America

This article shows that non-compliance with the law does not necessary create disorder, criminality or a gap between the law and social practices. Indeed, disobedience is not an isolated and exceptional event leading to penal or disciplinary measure. In South America, non-compliance can be understood as a socially accepted and functional behavior, based on the type of sociability in place. Understanding this culture of disobedience implies to look at the incompatibility between the rules on the one hand, and the moral and social norms, which influence individual behaviors, on the other hand. To sustain this thesis, the author develops a typology of disobedient mentalities and an analysis of the contexts in which people disobey.

Latin America – Disobedience – Legal culture – Legal norms – Non-compliance with rules – Social norms.

En Amérique latine, la désobéissance¹ aux règles est une réalité sociale très répandue, qui remonte à l'époque des colonies espagnoles et portugaises². Ce phénomène a cependant été peu étudié. Selon Carlos Santiago Nino, un des grands intellectuels argentins du xx^e siècle, « il est étonnant que, malgré la visibilité de la tendance argentine vers le non-respect des normes [...], cette tendance n'ait pas été pointée jusqu'à présent par les politologues, historiens et économistes comme un facteur important pour expliquer le sous-développement argentin »³. Ce désintérêt est d'autant plus surprenant si l'on considère que le non-respect est une partie essentielle du phénomène plus général de l'ineffectivité du droit en Amérique latine, à un point tel qu'il remet en question la validité du droit lui-même.

Cet article vise à montrer la complexité de la désobéissance ou du non-respect des normes, tant juridiques que sociales et morales, en explorant, d'une part, une typologie des dispositions mentales des acteurs sociaux vis-à-vis des normes et de l'autorité et, d'autre part, en analysant les contextes dans lesquels ces acteurs agissent.

Bien que notre analyse se centre sur l'Amérique latine, il faut savoir que tous les systèmes de règles connaissent un certain degré de non-respect⁴ et que les idées développées ici ont une valeur explicative pour d'autres pays et d'autres continents. L'Amérique latine constitue néanmoins un laboratoire intéressant pour étudier ce phénomène, en raison de son intensité et de sa récurrence⁵.

Les études existantes sur la culture du non-respect des normes en Amérique latine peuvent être rassemblées en trois points de vue différents. Le premier est un point de vue stratégique selon lequel les personnes désobéissent après avoir calculé les coûts et les avantages de leur action. Les sujets, envisagés comme des acteurs rationnels, ne respectent pas les règles quand les effets négatifs de leur comporte-

1. Cet essai reprend quelques idées essentielles de notre livre *Normas de papel*: Mauricio GARCÍA-VILLEGAS, *Normas de papel. La cultura del incumplimiento de normas*, Bogota: Siglo del Hombre, 2009. Des versions antérieures de cet article ont été publiées en espagnol: « Individuos sin sociedad; sobre la cultura del incumplimiento de reglas en América Latina », in Manuel VILLORIA MENDIETA et María Isabel WENCES SIMON (eds.), *La cultura de la legalidad. Instituciones, proceso y estructuras*, Madrid: Catarata, 2010 et en anglais: « Disobeying the Law. The Culture of non-Compliance With Rules in Latin America », *Wisconsin International Law Journal*, 29 (2), 2011.

2. Voir, par exemple, Benjamin KEEN, *Latin American Civilization. History and Society, 1492 to the Present*, Boulder, Colorado: Westview Press, 1996 et Richard MORSE, « The Heritage of Latin America », in Howard J. WIARDA (ed.), *Politics and Social Change in Latin America: The Distinct Tradition*, Amherst, Mass.: University of Massachusetts Press, 1974. Une bonne partie de cette culture du non-respect relève de l'histoire de l'Espagne, Salvador DE MADARRIAGA, *Englishmen, Frenchmen and Spaniards*, Londres: Geoffrey Cumberlege, 1928; Angel GANIVET, *Idearium español*, Madrid: Espasa-Calpe, 1980; Juan GOYTISOLO, *España y los españoles*, Barcelone: Editorial Lumen, 1969.

3. Toutes les traductions des citations sont de l'auteur. Carlos Santiago NINO, *Un país al margen de la ley*, Buenos Aires: Ariel, 2005, p. 28.

4. Pour d'autres études du non-respect des normes, voir Moisés NAIM, *Illicit. How Smugglers, Traffickers, and Copycats are Hijacking the Global Economy*, New York: Doubleday Broadway Publishing Group, 2005. Robert Ellickson, Twila WINGROVE, Angela KOPAS et Victoria WEISZ, « Why were Millions of People Not Obeying the Law? Motivational Influences on Non-Compliance with the Law in the Case of Music Piracy », *Psychology, Crime and Law*, 17 (3), 2011, p. 261-276. Candice DELMAS, « Samaritanism and Civil Disobedience », *Res Publica*, 20 (3), 2014, p. 295-313, aussi bien que les articles publiés dans ce dossier.

5. On trouve aussi des cultures du non-respect de normes dans certains territoires urbains ou ruraux en Europe ou aux États-Unis; voir par exemple ce qui se passe dans certains quartiers de Marseille ou de Chicago, ou dans des régions comme la frontière américaine avec le Mexique.

ment peuvent être évités, que ceux-ci ne sont pas graves ou qu'ils sont insignifiants par rapport aux avantages obtenus. Le second point de vue est politique. Il suppose que le non-respect des règles est un acte de résistance à une autorité que les sujets considèrent comme arbitraire ou illégitime⁶. Le troisième est contextuel. Il suppose que les personnes désobéissent parce qu'elles sont confrontées à des situations exceptionnelles qui les obligent à le faire. Étant donné que les normes ne prévoient pas ces situations exceptionnelles, les personnes désobéissent parce qu'elles considèrent que, si le créateur de la norme avait connu leur situation, il aurait prévu une exception concernant celle-ci.

Le point de vue stratégique sur le non-respect est, à présent, le mieux connu et il peut être trouvé chez de nombreux auteurs, souvent des économistes, qui voient la société comme un ensemble d'individus rationnels et égoïstes⁷. Celui politique est généralement présent parmi ceux qui ont une perception critique du pouvoir et du droit en Amérique latine⁸. Le point de vue contextuel est, quant à lui, souvent mobilisé dans des études, historiques et anthropologiques pour la plupart, qui s'intéressent à l'identité latino-américaine, héritière de la culture espagnole classique. Chacune de ces trois visions souligne un type particulier de raisons qui expliquent le non-respect : l'intérêt personnel, dans le cas de la vision stratégique ; la justice, dans le cas de la vision politique, et les circonstances, dans le cas de la vision contextuelle. Théoriquement parlant, chacune se réfère à une mentalité non respectueuse particulière. Nous allons d'abord analyser ces mentalités non respectueuses, pour aborder ensuite les contextes dans lesquels elles agissent.

I. Les mentalités désobéissantes

Il est possible de donner des noms aux trois mentalités qui viennent d'être mentionnées : celui qui désobéit par intérêt personnel, nous l'appellerons « le malin » ; celui qui le fait pour se défendre d'une autorité qu'il considère comme illégitime sera appelé « le rebelle » et, finalement, celui qui désobéit à cause de sa condition particulière sera « l'autarcique ». Pour l'instant, nous nous limiterons à décrire la mentalité de ces trois sujets, en gardant à l'esprit que nous avons affaire à des « idéaux types » que l'on ne trouve pas nécessairement tels quels dans la réalité⁹. Dans la pratique, ces différents personnages se mélangent et évoluent au fil du temps.

6. Aucune de ces trois perspectives n'a d'intérêt direct pour l'étude de la culture du non-respect des règles en Amérique latine.

7. Beaucoup de ces auteurs adoptent des positions proches de l'individualisme méthodologique. Ils considèrent donc que tous les phénomènes sociaux peuvent être expliqués pas des éléments individuels, comme les objectifs, les croyances et les actions individuelles. Voir Kenneth J. ARROW, « Methodological Individualism and Social Knowledge », *American Economic Review*, 84, 1994, p. 1-9. et Geoffrey M. HODGSON, « Meanings of Methodological Individualism », *Journal of Economic Methodology*, 14 (2), 2007, p. 211-226.

8. Deux tendances peuvent être différenciées ici : d'une part, l'ancienne tendance *jusnaturaliste* espagnole de l'École de Salamanca, qui met la justice au-dessus de la loi et, d'autre part, la tradition marxiste selon laquelle il faut résister au pouvoir injuste. Roberto GARGARELLA, *El derecho a la protesta*, Buenos Aires : Ad-Hoc, 2005. Mauricio GARCÍA-VILLEGAS, « Apuntes sobre codificación y costumbre en la historia del derecho colombiano », *Opinión Jurídica*, 4 (8), 2005, p. 53-71.

9. Max WEBER, *Economía y sociedad*, Mexico : Fondo de Cultura Económica, 1992.

1.1. Le « malin »

Parmi ceux qui ne respectent pas les normes en Amérique latine, le « malin » est le plus répandu. Du nord du Mexique à la Patagonie, le « malin » est reconnu (il est appelé « *el vivo* ») et ses maximes sont appliquées. Il cherche à satisfaire son intérêt personnel en négligeant les lois quand celles-ci sont en contradiction avec cet intérêt. L'image du « malin » est cependant ambivalente. Il peut être objet d'admiration, ou de réprobation. Étant donné qu'il est capable de s'en sortir dans les conditions les plus ardues, son comportement fait souvent l'objet d'éloges. L'écrivain paraguayen Matías Leguizamón dit, à propos de la guerre du Chaco :

Ce fut l'un des événements les plus importants de notre histoire. Les Paraguayens ont triomphé sur l'ennemi qui était supérieur dans presque tous les sens, sauf dans la fourberie [*la viveza*], aux moments cruciaux. Cet événement a montré ce dont nous étions capables, et fut une preuve éclatante de la détermination de fer de notre peuple¹⁰.

La raison d'être de cette exaltation est similaire à celle que l'on trouve dans l'admiration pour les héros de la littérature populaire latino-américaine, tels que *Tío Conejo* (L'Oncle lapin) ou *Pedro Rimales*. Démunis des armes des puissants – le lapin n'a ni la force ni les dents du tigre –, ils sont dotés d'une capacité particulière pour se battre et gagner, l'ingéniosité, arme des faibles pour triompher dans une vie difficile.

Cependant, le « malin » peut être objet de reproches, quand il utilise ses atouts pour tromper ou tirer un profit indu de quelqu'un. Jorge Luis Borges a dit un jour que l'Argentin manque souvent de conscience morale, mais pas de conscience intellectuelle ; l'immoralité étant donc moins dégradante que la stupidité. Des commentaires comparables sont fréquents dans les autres pays d'Amérique latine. L'ex-président colombien Alberto Lleras Camargo a défini le « malin » de la manière suivante :

C'est quelqu'un qui résout tous ses problèmes et invite les autres à les résoudre par des moyens qui sont à la limite de la légalité et, parfois, qui tombent sous le droit pénal, mais à un endroit qui n'est pas facile à déterminer. Et c'est lui, essentiellement, qui a inventé toutes sortes d'astuces pour se moquer de l'État, de tous ses règlements, de ses formalités très complexes¹¹.

Mais la différence entre ces deux visions du « malin » tend à s'estomper. Lorsqu'il atteint son objectif, il obtient l'éloge plutôt que les reproches. Le triomphe occulte les moyens utilisés pour y parvenir. S'il est une chose pour laquelle Diego Maradona, le grand footballeur argentin, est loué par ses compatriotes, c'est le but qu'il a marqué avec la main contre les Anglais, au championnat du monde de 1986. Le bon résultat final efface la mémoire des mauvaises étapes intermédiaires. Au milieu du siècle dernier, un candidat au poste de gouverneur de San Pablo, appelé Adhemar de Barros, utilisait avec succès le slogan suivant durant sa campagne : « *Rouba de la faz !* » (« Il vole, mais il fait ! »).

10. Disponible sur : <<http://viaje-bolivia.blogspot.com.co>>, consulté le 19 septembre 2015.

11. Alberto LLERAS CAMARGO, « El periodista Alberto Lleras », in Id., *Antología*, Medellín : Universidad de Antioquia y BPP, 1992, vol. 1.

Le « malin » est avant tout un calculateur. Son art consiste à trouver la meilleure stratégie entre les risques et les avantages de la désobéissance¹². Sa décision est le résultat de l'analyse d'une situation dans laquelle les coûts de la désobéissance apparaissent faibles par rapport aux résultats obtenus. Souvent, l'absence de sanction efficace est, dans sa stratégie, un élément déterminant pour violer les normes : désobéir ne lui coûte pas cher.

Aussi calculateur que soit le « malin », ses calculs à moyen et à long terme ne sont pas toujours corrects. Les normes de circulation sont un bon exemple de ce phénomène : ceux qui conduisent hâtivement, franchissant la ligne blanche qui sépare les voies et violant les règles de la file, finissent par créer un embouteillage et, finalement, arrivent plus tard que s'ils avaient respecté les règles. Dans son analyse du non-respect des normes en Argentine, le constitutionnaliste Carlos Santiago Nino¹³ utilise le modèle de l'acteur rationnel pour dire qu'il existe un type d'anomie sociale, alimenté par le non-respect des normes, qu'il appelle « l'anomie stupide ». Ce type de comportement finit par blesser l'ensemble, ou du moins la plupart des acteurs concernés, en dépit du fait que, d'un point de vue individuel, il peut être considéré comme un comportement rationnel¹⁴.

1.2. Le « rebelle »

Le « rebelle » ne reconnaît pas la légitimité de l'autorité et, pour cette raison, estime qu'il a le droit de désobéir. L'histoire de l'Amérique latine est remplie de personnages révoltés ; certains d'entre eux ont même été ses protagonistes. Cette histoire d'insubordination commence avec l'arrivée des Espagnols. En 1544, Gonzalo Pizarro, conquérant du Pérou, se révolte contre le roi d'Espagne au nom de la liberté. Vers la même époque, au Mexique, les frères Cortès font de même contre le roi d'Espagne. Entre 1535 et 1560, la Province du Paraguay est gouvernée par des autorités locales qui n'obéissent pas à l'autorité espagnole. En 1542, les frères Contreras se rebellent contre le roi au Nicaragua. Alvaro Oyon à Popayan, en Colombie et Lope de Aguirre, en Amazonie font de même. Aucun de ces soulèvements ne prospéra mais ils imposent une manière de gouverner et d'obéir.

Pendant la période républicaine, les révoltés ne manquent pas non plus. On peut citer, entre autres, les *Gauchos* en Argentine, les *Charros* au Mexique, les *Llaneros* au Venezuela, les *Bandoleros* (hors la loi) dans le nord du Brésil, les guérilleros en Colombie¹⁵. Martín Fierro, le personnage du roman national argentin, est une représentation aux contours nets de ce « rebelle » latino-américain qui méconnaît l'autorité mais veut créer une forme d'autorité alternative. Cela explique le fait que

12. Les théories économiques du crime essaient d'expliquer celui-ci et la violence comme le résultat du manque d'incitations au respect des lois. Dans le cas colombien, voir María Mercedes CUÉLLAR, *Colombia: Un proyecto inconcluso. Valores, instituciones y capital social*, Bogota : Universidad Externado, 2000 ; Mauricio RUBIO, *Capital Social, educación y delincuencia juvenil en Colombia*, Bogota : Uniandes, 1996.

13. Carlos Santiago NINO, *Un país al margen de la ley*, op. cit.

14. Carlos Santiago Nino utilise le fameux « dilemme du prisonnier » pour montrer comment certains motifs rationnels de comportement produisent des résultats inattendus.

15. Voir Maria Isaura PEREIRA DE QUEIROZ, *Os Cangaceiros. La epopeya bandolera del norte del Brasil*, Bogota : El Áncora, 1992.

la différence entre le criminel et le politique ait été souvent difficile à établir. Selon l'historien Jose Luis Romero, peut-être que « ceux qui ont rejoint les gangs, qui ont pris d'assaut les routes et ceux qui ont été incorporés dans les armées révolutionnaires » étaient les mêmes¹⁶.

Mais l'attitude des révoltés contre les autorités et leurs normes ne sont pas réservées aux groupes dominés ou qui se revendiquent de gauche. On peut aussi trouver la même attitude chez ceux qui appartiennent aux élites ou qui ont une idéologie conservatrice ou de droite. Au XIX^e siècle, de nombreux soulèvements populaires sont réalisés au nom de la religion et des valeurs traditionnelles. C'est le cas des guerres promues par Les Suprêmes, en Colombie (1839-1842), ou par les *Cristeros*, au Mexique (1926-1929).

La tradition rebelle en Amérique latine a été alimentée par des idéologies de toutes sortes. La plus ancienne, et peut-être la plus influente, fut l'École de Salamanca, au XVI^e siècle, conduite par Francisco de Vitoria et Juan Mariana, entre autres. Ces penseurs faisaient la distinction entre la justice et le droit, d'après la séparation faite par le droit romain entre *jus* et *lex*¹⁷, sachant que la raison d'être du droit était la réalisation de la justice. Au fil du temps, le mot *juste* et le mot *jus* ont été utilisés comme des synonymes et à l'opposé de l'idée de droit. La loi ne pouvait être qu'une norme juste. Selon cette conception *iusnaturaliste*, qui fut imposée aux indigènes à partir des auteurs classiques (Saint Isidoro de Séville, Saint Thomas d'Aquin) et des *Siete Partidas* d'Alphonse le Sage, les règles de droit doivent être fondées sur la raison, la justice et le bien commun.

Il est évident que l'idée de justice en Amérique latine, ou ailleurs, n'a pas un sens fixe. Sa signification est malléable et tout le monde, citoyens et autorités, peut en jouer, selon ses idéologies et ses intérêts. L'exaltation de la justice, une justice à la mesure de chacun, a été une de sources de l'instabilité et de l'inefficacité des normes non seulement juridiques, mais aussi sociales et morales. Au XX^e siècle, le marxisme qui, du point de vue juridique, est une espèce de *iusnaturalisme*¹⁸, a été un reproducteur de cette subordination du droit aux idéaux de justice et, par conséquence, un inspirateur du mépris pour les normes et de l'esprit de révolte.

*

Il existe un personnage hybride qui combine l'attitude stratégique du « malin » avec la répudiation de l'autorité par le « rebelle ». Il est subordonné mais rebelle. Silencieux, sa révolte est moins politique qu'anarchique. On pourrait l'appeler le rusé. Cette attitude est courante dans les sociétés hiérarchisées où la mobilité sociale est bloquée et la domination importante. Comme l'oppression et la soumission ne sont jamais absolues, même dans les sociétés où les puissants semblent conserver tout le pouvoir, les subordonnés ont la possibilité de rejeter, à certains

16. José Luis ROMERO, *Latinoamérica: las ciudades y las ideas*, Medellín : Editorial Universidad de Antioquia, 1999, p. 217.

17. Manuel GARCÍA-PELAYO, *Del mito y de la razón en el pensamiento político*, Madrid : Edit. Revista de Occidente, 1968.

18. Hans Kelsen, *Teoría comunista del derecho y del Estado [The Communist Theory of Law, 1955]*, Buenos Aires : Emecé Editores, 1957.

moments donnés, les règles qui les oppriment. Dans leur vie quotidienne, les dominés développent une forme d'art politique de résistance qui leur permet de passer à travers les grilles de la domination¹⁹. Dans *The Weapons of the Weak*, James Scott cite le proverbe suivant : « Lorsque le grand seigneur passe, le paysan sage s'agenouille respectueusement et pète silencieusement²⁰. »

En Amérique latine, la soumission des subordonnés n'a jamais été totale. Ceux qui ne se soulèvent pas ouvertement devant l'invasion espagnole se résignent sans perdre la haine et la soif de vengeance²¹. Peu à peu, ils commencent à s'adapter aux nouvelles circonstances, calculant l'obéissance et la désobéissance en fonction des circonstances. Le non-respect voilé est ainsi devenu l'arme contre les puissants. Les Indiens, les pauvres et les exclus cultivent une attitude sociale souterraine de non-respect envers les règles imposées par un ordre social et politique qu'ils considèrent comme étranger et invasif²². Cette attitude est typique chez les Indiens d'Amérique latine et on l'appelle « *malicia indígena* » (malice indigène).

Mais les Indiens ne sont pas les seuls à agir de cette manière. Des exemples de ce type de comportement peuvent être repérés, comme Roberto Da Matta le fait, dans les personnages de la culture populaire²³. L'un d'eux est Pedro Malasartes, un « héros sans caractère » ; une personne pauvre mais astucieuse et rebelle, qui utilise la tromperie et la moquerie pour ridiculiser ceux qui donnent des ordres et corriger les injustices du monde. Selon Luís da Câmara Cascudo²⁴, Pedro Malasartes est né dans une famille pauvre. Il a un frère qui cherche du travail dans une propriété, mais tombe aux mains d'un employeur despotique qui ne lui paie pas ses gages. En voyant son frère retourner chez lui après une année de travail, sans argent, Pedro est furieux et promet de se venger. Il est engagé par cet employeur et parvient, par la ruse, à le détruire et à s'enrichir à ses dépens. Mais Malasartes n'est pas un Robin des Bois qui vole pour distribuer aux pauvres. Il est plus un transgresseur burlesque, individualiste et sceptique qui, en voyant l'injustice dont il est victime, se soulève et fait le diable. « C'est une histoire d'ascension sociale perçue comme un droit moral. »

1.3. L'« autarcique »

L'« autarcique », c'est-à-dire celui qui est régi par sa propre autorité, est quelqu'un qui accepte la norme mais ne considère pas devoir la respecter en raison de la situation dans laquelle il se trouve. En effet, celui-ci juge que sa situation n'a pas été

19. Michel DE CERTEAU, *Le savant et le populaire*, Paris : Seuil-Gallimard, 1989 ; Serge GRUZINSKI, *La pensée métisse*, Paris : Fayard, 1999 ; James C. SCOTT, *Los dominados y el arte de la resistencia*, Mexico : Ediciones Era, 2000 ; James C. SCOTT, *Weapons of the Weak. Everyday Forms of Resistance*, New Haven : Yale University Press, 1985 ; Nathan WACHTEL, *La vision des vaincus*, Paris : Gallimard, 1971.

20. James SCOTT, *Los dominados y el arte de la resistencia*, op. cit.

21. Nathan WACHTEL, *La vision des vaincus*, op. cit.

22. José Luís ROMERO, *Latinoamerica: las ciudades y las ideas*, op. cit., p. 78.

23. Selon Clifford Geertz, Roberto Da Matta cherche à comprendre les structures de pouvoir et culture dans la société brésilienne par l'étude de la culture populaire : les carnivals, les défilés, les fêtes, les chansons, les prières et d'autres pratiques de la vie ordinaire ; Roberto DA MATTÁ, *Carnavales, malândros y héroes*, Mexico : Fondo de Cultura Económica, 2002, p. 10.

24. Luís DA CÂMARA CASCUDO, *Contos tradicionais do Brasil*, Rio de Janeiro : Edicoes de Ouro, 1967.

anticipée par le créateur de la norme et qu'il a donc des raisons de redéfinir le contenu de cette norme. Il devient ainsi un législateur *per se*. Deux types d'« autarciques » peuvent être différenciés : l'« autarcique » par nécessité et celui par arrogance.

Le premier est celui qui justifie la désobéissance par les circonstances particulières auxquelles il est confronté. Selon lui, si l'autorité, le législateur par exemple, avait connu les circonstances auxquelles il est confronté, il l'aurait exempté de l'obligation d'obéir. Ce type de justification était très habituel à l'époque coloniale, en particulier quand il s'agissait de respecter les normes édictées en Espagne, qui n'étaient pas adaptées aux réalités rencontrées en Amérique ; d'où l'expression, prononcée fréquemment par les fonctionnaires, « *se obedece pero no se cumple* » (« on obéit, mais on ne respecte pas »), qui veut dire : « Oui, je suis obéissant et je respecte l'autorité, mais, dans ce cas précis, je me trouve dans l'impossibilité de respecter la norme. » L'existence de conditions exceptionnelles a été une justification très souvent invoquée pour le non-respect des normes en Amérique latine. Elle a contribué à la reproduction de la pratique typiquement ibérique de créer des exceptions à toute règle.

Le deuxième personnage, l'« autarcique » par arrogance, justifie le non-respect par sa position élevée dans la société. L'arrogant estime que la loi est importante pour la société mais qu'elle est faite pour les gens ordinaires et non pour ceux comme lui, qui se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale. La culture arrogante est un héritage de la colonisation espagnole²⁵. La société espagnole du XVI^e siècle est non seulement une société très inégale, dans laquelle chacun a une position spécifique, position considérée comme naturelle et que chacun garde comme un droit ou comme un devoir, selon sa situation. Les honneurs dus au rang et la foi ont été alimentés par l'esprit d'arrogance en Amérique latine. Ainsi, le manque de respect envers les autorités locales dont le rang était moindre que celui qui devait obéir, était-il relativement fréquent dans la société coloniale de la Nouvelle Grenade. La foi, pour sa part, joua également un rôle important dans la promotion du comportement arrogant.

Le progrès du marché économique et l'émergence de la bourgeoisie à la fin du XIX^e siècle n'ont pas éliminé les structures économiques héritées de la colonie. Les idéaux égalitaires et citoyens proclamés dans les constitutions n'ont pénétré que partiellement ces structures sociales hiérarchisées²⁶. Avec l'Indépendance, beaucoup de seigneurs deviennent bourgeois, mais ils conservent des vestiges de l'orgueil aristocratique. Au XX^e siècle, la population métisse gagne du terrain, même parmi les élites. Malgré cela, l'esprit de supériorité morale et politique de ces dernières s'est maintenu presque intact. Les comportements bourgeois et égalitaires se mêlent aux attitudes aristocratiques et seigneuriales. Le statut et les rôles sociaux ont plus de poids que la loi et la citoyenneté. Depuis lors, en Amérique latine, les individus sont guidés d'une manière beaucoup plus importante par leurs rôles sociaux que par une identité citoyenne. C'est pour cela que, comme l'explique

25. Quoique ces personnages puissent être trouvés, à un degré supérieur ou inférieur, dans toutes les sociétés.

26. Erika SILVA CHARVET, *Identidad nacional y poder*, Quito : Abya-Yala, 2005, p. 134.

Roberto Da Matta, l'expression « Savez-vous qui je suis ? », est plus courante en Amérique latine que l'expression « Pour qui vous prenez-vous ? »²⁷. La première était une revendication hiérarchique, la seconde une revendication égalitaire.

1.4. Des causes des types de comportements

Quelques points de clarification sont ici nécessaires avant de finir cette analyse des mentalités désobéissantes. Premièrement, le non-respect se définit toujours en rapport à un système normatif. Très souvent, les individus ne respectent pas les normes légales parce qu'ils obéissent à un autre type de normes, sociales ou morales, par exemple. C'est pourquoi, en règle générale, les personnes non respectueuses ne perçoivent pas leurs actes comme relevant d'un comportement répréhensible. Chacun des types de comportement décrits reflète une manière récurrente et quotidienne d'agir chez les latino-américains. Plus que déviants, leurs comportements sont « normalisés » et, dans une certaine mesure, régularisés dans la société.

Deuxièmement, chacune de ces mentalités reflète une déficience du système politique et légal. Le « malin » est fréquemment le produit de l'inefficacité de l'État dans l'imposition de sanctions ; le « rebelle » est le résultat du manque de légitimité du pouvoir politique et l'« autarcique » est le produit de la relative inadéquation du système légal à la réalité sociale, ou de l'acteur social au système normatif. Par conséquent, les remèdes institutionnels aux pratiques du non-respect sont une espèce d'antidote contre les trois personnages ici étudiés. Contre les « malins », les États cherchent à augmenter leur capacité à imposer des sanctions effectives. L'attitude des « rebelles » est contrecarrée par l'accroissement de la légitimité des États. Finalement, l'attitude autarcique peut être compensée par la prise en compte, au sein de la loi, de contextes différents, mais aussi par la promotion d'une culture citoyenne du respect de la loi, plutôt que de normes sociales et morales extra-légales. Aucune de ces solutions n'est destinée exclusivement à un type unique de non-respect. Elles sont toutes complémentaires : l'efficacité favorise la légitimité, une culture de la prééminence de la loi est conditionnée par l'existence d'un pouvoir légitime ; l'efficacité est plus facilement atteinte au sein d'une culture du respect du droit. Ainsi les solutions sont-elles interconnectées.

Troisièmement, les types de comportements des personnes ici décrits ont été construits à partir de leurs motivations. Mais cette idée de motifs est complexe, comme Jon Elster l'a montré dans *Alchemies of the Mind*²⁸, car ce qui est explicite n'est pas toujours ce qui motive l'individu. Comme dans la fable *Le renard et les raisins* de Jean de la Fontaine, nous adaptons nos motifs à nos possibilités ou intérêts²⁹. Nous avons ici laissé de côté ces complexités, propres à une analyse plus microsociologique, et nous nous sommes limité à traiter le problème des motifs comme s'ils étaient des données.

27. Roberto DA MATTA, « The Quest for Citizenship in a Relational Universe », in John Wirth (ed.), *State and Society in Brazil. Continuity and Change*, Boulder : Westview Press, 1987, p. 307-335.

28. Jon ELSTER, *Alchemies of the Mind*, Cambridge : Cambridge University Press, 1999.

29. Id., *Sour Grapes: Studies on the Subversion of Rationality*, Cambridge : Cambridge University Press, 1983.

Quatrièmement, il semble nécessaire d'expliquer ici le caractère complexe de la relation entre le concept de norme en sociologie, par opposition au concept de norme en droit. Le respect du droit ne peut pas toujours s'expliquer comme résultat d'une volonté obéissante, comme le croient souvent les juristes. Le comportement désobéissant n'est pas toujours une attitude volitive. Parfois, il est dû à la négligence, l'indolence ou la paresse de l'acteur, plus qu'à sa décision consciente de ne pas respecter la norme. Comme l'a expliqué Pierre Bourdieu, il existe un espace intermédiaire entre la causalité et l'obéissance, qui est l'espace propre à l'*habitus*³⁰. Une bonne partie du comportement du non respectueux résulte de l'*habitus*. Selon cette perspective sociologique, le comportement à l'égard d'une norme va au-delà de « l'épiderme » institutionnaliste, où elle se crée. Tout comme Bourdieu, Jacques Bouveresse soutient que, puisque l'*habitus* n'a pas nécessairement une nature proprement psychologique (il y a des formes corporelles d'*habitus*), il est indépendant de toute distinction entre le conscient et l'inconscient ainsi que des distinctions entre les contraintes causales et l'action libre et volontaire. L'*habitus* est un concept intermédiaire entre la règle, au sens juridique, et la règle, au sens causal, propre au monde physique³¹.

Deux clarifications pour terminer. D'une part, non seulement les individus désobéissent mais les institutions aussi et notamment l'État. Très souvent, ce dernier ne respecte pas les règles qu'il met lui-même en place. De plus, beaucoup d'individus justifient leur non-respect des normes par ce non-respect de ces dernières par l'État. D'autre part, malgré la dimension de cette culture désobéissante en Amérique latine, il est important de garder à l'esprit que, même ici, en termes généraux, la grande majorité des personnes respecte les normes et particulièrement les lois.

II. Les contextes

L'étude des mentalités désobéissantes est importante, mais elle ne suffit pas pour comprendre le phénomène du non-respect. La même personne avec une mentalité non respectueuse bien définie peut soudain respecter scrupuleusement les normes en passant d'un contexte à l'autre. Par exemple, le « malin » peut décider de respecter les normes quand il voit que la police s'approche et est susceptible de le punir ; l'« autarcique » par arrogance peut respecter les lois quand elles sont compatibles avec les valeurs qu'il défend, etc. Cela ne signifie pas que l'étude des mentalités soit inutile. La présence de la police peut persuader le « malin » de se conformer à une règle, mais ne parviendra pas nécessairement à le faire avec le rebelle ou l'arrogant. En retour, une légitimité accrue des autorités peut être une raison pour le « rebelle » de respecter une norme, alors que cet accroissement de légitimité n'aura que peu d'influence sur le « malin ». Et puis, il y a ceux qui ne changent pas, même lorsque le contexte évolue. La complexité des pratiques du

30. Pierre BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève : Droz, 1972.

31. Jacques BOVERESSE, « Rules, Dispositions, and the Habitus », in Richard SHUSTERMAN (ed.), *Bourdieu: A Critical Reader*, Oxford : Blackwell, 2000.

non-respect découle précisément de cette combinaison variable entre les visions ou des mentalités et les contextes sociaux.

Les variations contextuelles dépendent de plusieurs facteurs : le temps, le lieu, l'infrastructure, le type de normes, les conditions économiques et culturelles des sujets ou encore le type de relations sociales qu'ils entretiennent³². Mais il y a deux facteurs contextuels qui sont particulièrement déterminants pour expliquer les comportements de conformité vis-à-vis des normes : la réciprocité et le degré d'institutionnalisation.

II.1. La réciprocité (ou le mimétisme)

Les individus ont tendance à imiter le comportement des autres. De nombreuses études ont montré qu'ils collaborent d'autant plus avec la police qu'ils constatent que d'autres personnes le font³³. Ce n'est pas seulement l'intérêt personnel qui détermine le comportement des individus, mais l'altruisme ou la défense de certains idéaux. Les individus ne sont pas des saints, c'est certain, mais ils ne sont pas non plus des démons. Selon Dan M. Kahan :

Quand ils perçoivent que les autres collaborent, les individus sont poussés par l'honneur, l'altruisme, et adoptent des dispositions pour contribuer au bien public, même sans incitations matérielles. Lorsque, en revanche, ils perçoivent que d'autres profitent d'eux, les individus sont poussés par la rancune et la fierté, refusant leur propre coopération et même s'engageant dans des formes personnellement coûteuses de représailles³⁴.

Assez souvent, les individus agissent comme des *reciprocates*, c'est-à-dire comme des acteurs en situation de réciprocité, non seulement dans des conditions marquées par l'affection ou la compassion, mais aussi là où les rapports économiques sont déterminants. Des études ont montré que, par exemple, quand les entreprises sont plus généreuses avec les travailleurs, ceux-ci travaillent volontairement plus dur³⁵. Quand il s'agit du paiement d'impôts, plus un individu pense que le taux de fraude est élevé, plus il est probable qu'il commette lui-même une fraude³⁶. Contre une explication du comportement fondée sur l'intérêt et la maximisation de la richesse, souvent proposée par la théorie économique ou par ce que

32. Dans *Normas de papel*, nous avons rendu compte de quelques études empiriques pour démontrer ceci. Par exemple, les mêmes passagers respectent davantage la loi quand ils prennent un métro propre, moderne et bien organisé, que quand ils prennent le bus. Mauricio GARCÍA-VILLEGAS, *Normas de papel. La cultura del incumplimiento de normas*, op. cit.

33. Marcelo BERGMAN, *Tax Evasion and the Rule of Law in Latin America. The Political Culture of Cheating and Compliance in Argentina and Chile*, University Park : The Pennsylvania State University, 2009 ; Tom TYLER et Yuen HUO, *Trust in the Law: Encouraging Public Cooperation with the Police and Courts*, New York : Russell Sage Foundation, 2002 ; Tom R. TYLER, *Why People Obey the Law*, Princeton : Princeton University Press, 2006.

34. Dan M. KAHAN, « The Logic of Reciprocity: Trust, Collective Action, and Law », *Michigan Law Review*, 102 (1), 2003, p. 71-103, p. 71.

35. Ernst FEHR et Simon GACHTER, « Reciprocity and Economics. The Economic Implications of Homo Reciprocans », *European Economic Review*, 42, 1998, p. 845-859.

36. James P. F. GORDON, « Individual Morality and Reputations Costs as Deterrents to Tax Evasion », *European Economic Review*, 33 (4), 1989, p. 797-805.

l'on appelle l'individualisme méthodologique, ces études ont montré en quoi la confiance est un facteur plus déterminant pour le comportement humain que l'intérêt³⁷.

II.2. Le degré d'institutionnalisation

Les contextes, comme les mentalités, varient également. Cette variation affecte surtout le « malin » qui, comme acteur instrumental, change de stratégie en fonction du contexte. Ce n'est pas la même chose d'ignorer un feu rouge à trois heures du matin dans une banlieue de Lima, que de le faire à quinze heures dans le centre de São Paulo ; ce n'est pas la même chose de ne pas attendre son tour dans la salle d'urgences d'un hôpital qu'à l'entrée d'un concert ou d'un restaurant. Le « rebelle », en revanche, est plus attaché aux valeurs et donc, en principe, moins flexible face aux contextes. Néanmoins, les contextes peuvent également l'affecter étant donné que la perception de l'autorité et l'interprétation des valeurs font partie de ces contextes.

Les institutions et le droit n'ont pas la même capacité ni la même puissance partout. Ils changent comme des caméléons. À certains moments, les institutions sont solides et ont la capacité de s'imposer ; à d'autres, elles sont de simples formules sur le papier ; les moments sont nombreux dans lesquels la loi et les institutions sont négociées. Ainsi, la question du non-respect des normes est aussi une question à propos du degré d'institutionnalisation d'un territoire ou d'un espace social³⁸.

En Amérique latine, même si les constitutions nationales et les discours politiques dominants affirment que l'emprise de l'État s'exerce sur l'ensemble du territoire, le pouvoir central n'est pas effectivement présent partout³⁹. Souvent, les institutions étatiques ont une réalité purement symbolique ; réduite aux routines juridiques, derrière laquelle il n'y a aucun pouvoir effectif, capable de s'imposer sur les patrons de villages, les pouvoirs économiques ou les délinquants. Même dans certains espaces sociaux des grandes villes européennes ou américaines, tels que Chicago, New York, Marseille, Paris, ou Madrid, on trouve cette incapacité des institutions étatiques à déterminer les comportements sociaux.

37. Cristina BICCHIERI, *The Grammar of Society. The Nature and Dynamics of Social Norms*, Cambridge : Cambridge University Press, 2006 ; voir aussi la contribution, dans ce dossier, de Henry MURRAÍN, « La légalité et la représentation de l'autre. Une étude du rôle des normes sociales dans le respect des lois ». Sur l'importance de la confiance pour la démocratie et le développement, voir Ronald INGLEHART et Christian WELZEL, *Modernization, Cultural Change and Democracy*, Cambridge : Cambridge University Press, 2005 ; Robert PUTNAM, *Making Democracy Work. Civil Tradition in Modern Italy*, New Jersey : Princeton University Press, 1992 ; Tom R. TYLER, *Why People Obey the Law*, *op. cit.* ; Tom R. TYLER et Robert BOECKMANN, « Three Strikes and You Are Out; but Why. The Psychology of Public Support for Punishing Rules Brakers », in Erik LARSON et Patrick SCHMIDT (eds.), *The Law and Society Reader II*, New York : New York University Press, 2014, p. 223-231.

38. Voir Mauricio GARCÍA-VILLEGAS et José Rafael ESPINOSA, *El derecho al Estado. Los efectos legales del apartheid institucional en Colombia*, Bogota : Dejusticia, 2013 ; Mauricio GARCÍA-VILLEGAS, Miguel GARCÍA SÁNCHEZ, Juan Carlos RODRÍGUEZ RAGA, Javier REVELO REBOLLEDO et José Rafael ESPINOSA RESTREPO, *Los estados del país. Instituciones municipales y realidades locales*, Bogota : Dejusticia, 2011.

39. Miguel Angel CENTENO et Agustin FERRARO, *State and Nation Making in Latin America and Spain*, Cambridge : Cambridge University Press, 2013 ; Mauricio GARCÍA-VILLEGAS et José Rafael ESPINOSA, *El derecho al Estado. Los efectos legales del apartheid institucional en Colombia*, *op. cit.*

Conclusions

L'intérêt personnel, les imaginaires sur la justice et les circonstances exceptionnelles sont autant de facteurs qui expliquent l'existence de différents types de mentalités désobéissantes. Il nous semble que la sociologie du droit devrait faire un effort pour analyser et comprendre ces mentalités et la complexité qui les caractérise. Mais cela ne suffit pas. Il est également nécessaire de comprendre les contextes dans lesquels les individus agissent. Ainsi, dans toute étude de la culture de la non-conformité vis-à-vis des normes, en Amérique latine ou ailleurs, il devrait être tenu compte de l'interaction complexe entre les mentalités désobéissantes et les facteurs contextuels qui exercent une influence sur elles, de façon à saisir pourquoi les personnes obéissent ou n'obéissent pas à certaines normes, dans des situations spécifiques.

De plus, il devrait revenir à la sociologie du droit d'étudier le rapport entre cette culture du non-respect et le type de sociétés et des institutions existantes. Un des traits caractéristiques de ces sociétés en Amérique latine est le fossé entre les normes et les comportements des individus à l'égard de ces normes. Les Latino-américains vivent dans une société quasi schizophrénique, entre, d'une part, le devoir-être, les idéaux, et les propos et, d'autre part, les pratiques et les coutumes.

Cet écart entre normes et pratiques produit souvent une réaction punitive qui consiste à augmenter les sanctions contre ceux qui désobéissent avec l'idée que cela peut les dissuader. Or, la culture du non-respect des normes ne nécessite pas seulement l'intervention de l'autorité pénale, disciplinaire ou correctionnelle. Il s'agit d'un phénomène normalisé et très souvent socialement accepté, qui nécessite une politique publique intégrale, tenant compte de la complexité de la culture du non-respect et essayant de s'attaquer à ses causes. L'analyse du phénomène du non-respect des normes doit tenir compte des conflits entre des systèmes normatifs pour comprendre comment la désobéissance vis-à-vis d'une norme est due à l'obéissance à une autre norme. Ainsi, la clé pour agir sur cette culture ne réside pas dans l'amendement des normes juridiques elles-mêmes mais plutôt dans la réduction de cette incompatibilité entre normes juridiques et normes sociales ou morales. Ces dernières, qui vont à l'encontre des normes juridiques en vigueur, peuvent avoir, dans certains contextes, une force normative plus grande pour les individus et les groupes.

Ainsi, plutôt que d'essayer d'envisager le non-respect des normes comme un événement exceptionnel (un vol, un assassinat), il faut plutôt l'interpréter comme un acte compatible avec l'inflation normative et la production de normes. Cela peut aider à comprendre pourquoi les institutions sont ce qu'elles sont, et non pas ce que les lois qui les créent disent qu'elles sont. Autrement dit, examiner les raisons pour lesquelles les personnes obéissent ou désobéissent aide non seulement à comprendre l'échec de la loi et les limites des solutions juridiques aux problèmes sociaux, mais aussi à avoir une vision plus réaliste et pragmatique de ces problèmes et des politiques publiques essentielles pour les affronter.

■ L'auteur

Docteur de l'Université catholique de Louvain-La-Neuve et Docteur *Honoris causa* de L'École normale supérieure (ENS) de Cachan, Mauricio García-Villegas est professeur à l'Université nationale de Colombie et chercheur au Centro de Derecho Justicia y Sociedad-DEJUSTICIA. Il travaille dans les domaines de la sociologie du droit comparée, la justice et la théorie constitutionnelle. Il a notamment publié :

- *Les pouvoirs du droit*, Paris : LGDJ Lextenso, 2015 ;
- *La eficacia simbólica del derecho*, Bogota : Universidad Nacional de Colombia, IEPRI, 2014 ;
- *Jueces sin Estado: la justicia colombiana en zonas de conflicto armado*, Bogota : Siglo del Hombre, 2008.